

Concours - Directeur de police municipale.

Un arrêté* annonce l'ouverture au titre de l'année 2012 d'un concours de directeur de police municipale par le centre de gestion Grande Couronne de la région Ile- de-France, en convention avec le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, le centre de gestion de Seine-et-Marne et pour leur région ou interrégion coordonnée avec les centres de gestion coordonnateurs des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de la Haute-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, du Rhône et le centre de gestion de l'Hérault.

Par D. Gerbeau

Source la gazette 04/07/2011

*Arrêté du 20 juin 2011 portant ouverture au titre de l'année 2012 d'un concours de directeur de police municipale paru au JO du 03 juillet 2011.